



65, rue Lessard  
Saint-Jean-de-Matha (Québec) J0K 2S0  
Téléphone : 450 886-3867

## AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 597 VISANT À FACILITER  
L'APPLICATION DES DISPOSITIONS CONCERNANT LA PAIX, L'ORDRE ET L'ACCÈS  
TARIFIÉ AU PARC RÉGIONAL DES CHUTES MONTE-À-PEINE ET DES DALLES PAR LE  
PERSONNEL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC RÉGIONAL DES CHUTES  
MONTE-À-PEINE ET DES DALLES**

**AVIS** est par les présentes donné, par le soussigné, qu'à sa séance ordinaire du 5 juin 2024, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha a adopté le Règlement numéro 597 visant à faciliter l'application des dispositions concernant la paix, l'ordre et l'accès tarifié au Parc régional des Chutes Monte-à-Peine et des Dalles par le personnel de la Régie intermunicipale du Parc régional des Chutes Monte-à-Peine et des Dalles.

PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et est disponible pour consultation sur notre site Internet au [www.municipalitestjeandematha.qc.ca](http://www.municipalitestjeandematha.qc.ca) ou à nos bureaux situés au 65, rue Lessard, Saint-Jean-de-Matha, durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Jean-de-Matha, Québec, ce 18<sup>e</sup> jour du mois de juin 2024.

---

Philippe Morin  
Directeur général et greffier-trésorier